

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

26^{ème} année - N°5055 - Mercredi 04 Février 2026 - Prix : 200 Fc

SONELEC :

Les agents mal équipés



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

15 Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2026

Lever du soleil:

06h 02mn

Coucher du soleil:

18h 39mn

Fadjr : 04h 50mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib : 18h 42mn

Incha : 19h 56mn



MPOX :

La situation reste sous contrôle malgré une progression des cas

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a publié son dernier bilan sanitaire ce 1er février 2026. Selon le tableau récapitulatif qui y figure, Ngazidja est l'île la plus touchée avec 9 cas confirmés, suivie de Ndzuani avec 1 cas. Mohéli n'a heureusement enregistré aucun cas pour le moment. En somme, la situation sanitaire nationale est suivie de près par les autorités, qui appellent la population à rester vigilante et à respecter les mesures de prévention clés.

Pour l'heure aucun décès n'est à déplorer. D'après les données disponibles, le pays a enregistré 10 cas confirmés de mpox depuis le 11 janvier passé, dont 6 guérisons puis 4 cas hospitalisés et prisent en charge présentement. Par ailleurs, 18 cas ont été testés au laboratoire de santé publique mis en place pour l'opération de riposte, parmi lesquels 10 ont été analysés positifs et 8 négatifs, ce qui porte le total des cas confirmés à 10 depuis le début de l'épidémie dans notre archipel.

De plus, 63 personnes ayant été en contact direct avec les cas confir-

més sont actuellement suivies à domicile, tandis que 2 902 voyageurs ont été screenés et sont suivis de près par les agents de santé communautaires, renforçant ainsi la surveillance épidémiologique du pays. La situation est donc sous contrôle, toutefois les autorités sanitaires appellent la population à la vigilance. En cas d'éruptions cutanées, ou de signalements d'un symptôme de la variole simienne, il est impératif de se présenter à l'hôpital tôt pour éviter toute complication de la maladie.

Les signes peuvent cependant varier d'une personne à l'autre, mais

ils sont généralement caractérisés par une éruption cutanée qui peut ressembler à des pustules ou des vésicules, souvent accompagnée de fièvre, de douleurs musculaires, de fatigue et de ganglions lymphatiques enflés. Les lésions cutanées peuvent apparaître sur différentes parties du corps, notamment le visage, les mains, les pieds et les organes génitaux. Il est important de noter que les symptômes peuvent être similaires à ceux d'autres affections, il est donc essentiel de consulter un professionnel de la santé pour un diagnostic précis.

Ainsi les autorités sanitaires

locales exhortent la population à respecter strictement toutes les mesures de prévention, à savoir le lavage régulier des mains au savon, l'éviction des contacts physiques, l'utilisation de masques, ainsi que la désinfection des surfaces, pour éviter la propagation de la maladie. Il est à noter que seulement 5 des 10 cas de la mpox enregistrés ont été importés. Les experts de santé travaillent activement pour identifier les sources de contamination et prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation du virus.

Hamdi Abdillahi Rahilie

ÉDUCATION RELIGIEUSE :

L'association IQRAA se dote d'un nouveau siège

En inaugurant officiellement son nouveau siège à Mohéli, l'Association IQRAA franchit une étape décisive dans la structuration de ses actions en faveur de l'éducation coranique et de la promotion des valeurs islamiques. Une initiative saluée par de nombreux acteurs locaux, réunis pour l'occasion autour d'un même idéal de foi, de paix et de cohésion sociale.

L'Association IQRAA a procédé, ce dimanche 1er février, à l'inauguration officielle de son nouveau siège à

Bandar es Salam, à Mohéli. Un événement qui marque un tournant important dans le développement des activités de l'association sur l'île. La cérémonie a réuni plusieurs participants venant de différentes structures, notamment des personnalités locales, des enseignants des écoles coraniques, des responsables associatifs, ainsi que de nombreux membres et sympathisants de l'organisation. Cet événement symbolique illustre la volonté affirmée de l'association de consolider son engagement en faveur de l'éducation coranique, de la formation religieuse et de la transmission des

valeurs islamiques. À travers ce nouveau siège, IQRAA entend offrir un cadre mieux structuré et adapté à la mise en œuvre de ses programmes, tout en améliorant l'accueil et l'encadrement des bénéficiaires, en particulier les jeunes.

Prenant la parole lors de la cérémonie, le vice-président de l'association, M. Dhounourani Chehou, a souligné la portée de ce projet, qu'il a qualifié de fruit d'un effort collectif. Il a tenu à remercier les partenaires et bienfaiteurs ayant contribué à la réalisation de cette infrastructure, rappelant au passage le rôle central de l'Association IQRAA dans l'ac-

compagnement éducatif et spirituel de la jeunesse, ainsi que dans le renforcement de la cohésion sociale à Mohéli.

De son côté, Oustah Saïd Ali Dahalane, conseiller pédagogique de l'association, a apporté des éclaircissements sur la vision et les objectifs d'IQRAA. Il a insisté sur le fait que l'association œuvre exclusivement au service de la religion, dans un esprit de paix, d'unité et de rassemblement. Dans cette optique, il a lancé un appel fraternel aux membres de l'organisation Uzuri wa dini, les invitant à renforcer la colla-

boration afin de mieux servir la communauté et promouvoir une éducation religieuse harmonieuse sur l'île.

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance conviviale, rythmée par des prières et des échanges fraternels. Les participants ont exprimé l'espoir que ce nouveau siège devienne un véritable pôle de référence pour les actions futures de l'Association IQRAA à Mohéli, au service de l'éducation et du vivre-ensemble.

Riwad



Rectificatif

Dans l'article « **des bénéficiaires fragilisés par les aléas et l'isolement** » paru dans La Gazette des Comores du vendredi 30 janvier, nous avons, par inattention écrit : « **la mission a constaté des obstacles majeurs** » au lieu de « **quelques obstacles** » et dans l'intervention du coordinateur du projet, lire « **nous avons constaté quelques pertes** » au lieu de « **nous avons constaté des pertes importantes** ». Nous tenons à présenter nos excuses sur ces erreurs de transcription.

La Rédaction

La Gazette des Comores

BP 2216 Morani – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois / Montant :

6 mois / Montant :

12 mois / Montant :

Mode de règlement :

Espèces /

Chèque / n°

Virement bancaire / réf. :

Morani le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SONELEC :

Les agents mal équipés

Alors qu'ils sont appelés à intervenir à tout moment pour des opérations de déclenchement électrique, les agents de la Société Nationale d'Électricité des Comores (Sonelec) manquent de matériel de protection adapté à leurs missions. Nombreux d'entre eux travaillent sans équipements essentiels tels que des combinaisons, des casques ou des gants de protection. Cette situation a conduit à plusieurs incidents graves sur le terrain.

Le 10 janvier dernier, un agent de la Sonelec a été électrocuté alors qu'il intervenait sur un poteau électrique. Il a dû être évacué d'urgence en Tanzanie pour recevoir des soins spécialisés. Il est important de noter qu'un autre agent a été électrocuté le mois précédent et se trouve également en soins en Tanzanie. Dans les deux cas, ils n'étaient pas équipés de manière adéquate lors de leurs interventions. Ces accidents illustrent la dangerosité de la situation à laquelle les employés de la Sonelec sont confrontés quoti-

diennement.

« Actuellement, nous travaillons sans équipements appropriés, alors que nos interventions sont très risquées. Nous montons sur des poteaux haute tension, et d'autres interventions nécessitent des protections comme des combinaisons, des casques et des gants pour manipuler les fils haute tension. Le manque de matériel de travail a conduit à de nombreuses électrocutions parmi les agents, certains subissant des blessures graves », nous confie un agent de terrain.

Il a rappelé que ces incidents ne sont pas nouveaux. « Cela fait longtemps que nous manquons de matériel. Se blesser ou être électrocuté fait malheureusement partie de notre quotidien. Mais dernièrement, les accidents sont devenus plus fréquents à cause de l'absence d'équipements de protection. Nous avons eu un autre collègue récemment électrocuté évacué en Tanzanie. Un autre a perdu sa main après avoir été soigné dans le même pays ».

Cet agent a exprimé l'espoir que le directeur général prenne des

mesures urgentes pour fournir les équipements nécessaires à la sécurité des employés. « Lors de sa visite dans les centrales thermiques, il a constaté ce manque de matériel. Il nous avait promis que nous serions bien équipés et protégés, car nous sommes ceux qui travaillons dans des conditions difficiles pour la société. Mais aujourd'hui, ces équipements ne font toujours attendre », a-t-il déploré.

Nassuf Ben Amad

17-FÉVRIER :

L'opposition appelle les Mohéliens à se joindre à la commémoration

À l'approche du 25^e anniversaire de l'Accord-cadre de Fomboni, l'Opposition Unie de Mwali (OUM) appelle les Mohéliennes et les Mohéliens à une mobilisation citoyenne autour du 17 février. Plus qu'une simple commémoration, cette date est présentée comme un moment décisif pour la défense de l'équilibre institutionnel et du principe de la présidence tournante, à quelques mois d'une échéance présidentielle majeure.

ment celle de Mwali, longtemps marginalisée. Le 17 février 2001, Fomboni avait en effet accueilli l'Accord-cadre pour la réconciliation nationale, mettant fin à des années de crises politiques et de violences. De Mwali est alors née une architecture institutionnelle fondée sur l'équilibre entre les îles, la reconnaissance de leurs droits et la promesse d'une Union bâtie sur le respect et la justice.

Vingt-cinq ans plus tard, l'OUM estime que cette commémoration revêt une dimension particulière. D'une part, elle marque le quart de siècle de la signature de l'Accord-cadre, dont Mwali a assuré la médiation et l'accueil. D'autre part, elle intervient à trois mois et une semaine du 26 mai 2026, date à laquelle, conformément au principe de la Tournante issu de l'Accord de 2001, un Comorien de Mwali est appelé à accéder à la magistrature suprême pour la deuxième fois dans l'histoire du pays.

Dans ce contexte, l'Opposition Unie de Mwali invi-



Opposition unie de Mwali.

te les citoyens à se joindre à elle pour la commémoration du 17 février ou, à défaut, à rester chez eux pour prier en mémoire des héros de la réconciliation nationale. Un appel lancé au nom du devoir de mémoire, de vigilance et de responsabilité. Pour l'OUM, être présent signifie refuser toute confiscation ou

réécriture de l'histoire, rappeler que la stabilité nationale repose sur la justice et l'équité entre les îles, et réaffirmer que Mwali demeure un acteur central du débat national.

L'OUM met toutefois en garde contre toute instrumentalisation politique de cette date et invite la population à rester unie,

calme et fidèle à l'héritage de Mwali. Le 17 février, conclut-elle, n'appartient ni à un régime ni à un agenda particulier : il appartient au peuple comorien, dont Mwali se considère comme la gardienne naturelle.

Riwad

COOPÉRATION :

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités à Moroni

C'est un ballet diplomatique qu'a connu Moroni, en ce début de semaine. Trois nouveaux ambassadeurs viennent de présenter leurs copies figurées, au ministre des affaires étrangères, et leurs lettres de créances au chef de l'Etat, Azali Assoumani. La Guinée, la Slovaquie et la Grèce viennent d'accréditer leurs ambassadeurs à Moroni. Reçus dans la matinée de lundi par le ministre des télécommunications assurant l'intérim du chef de la diplomatie, Moriba Alain Koné, Maros Mitrik et George Piachas, ont présenté leurs copies figurées les accréditant à Moroni avant d'être reçus à Beit-Salam par le chef de l'Etat.

Avocat de formation, Moriba Alain Koné est depuis 2023 l'ambassadeur de la Guinée en Afrique du Sud. Un poste qu'il doit désormais cumuler avec celui d'ambassadeur plénipotentiaire en Union des Comores. C'est dans ce cadre, qu'il a été reçu par le chef de l'Etat Azali Assoumani pour sa présentation des lettres de créances. Comme le rapporte le site de la présidence, Moriba Alain Koné, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée, a présenté ses lettres de créance à Azali Assoumani ce lundi 2 février au palais de Beit Salam. Selon toujours la même source, les échanges entre le chef de l'Etat, et

le diplomate guinéen ont porté sur le renforcement de la coopération sur plusieurs domaines. « À l'issue de cette cérémonie, les échanges ont porté sur le renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement et de la pêche ».

Peu de temps après, le chef de l'Etat a reçu, Maros Mitrik nouvel ambassadeur de la Slovaquie aux Comores. Ce dernier a eu une discussion franche avec le président de la République notamment en matière d'investissement, et dans le domaine du cyber sécurité. « Les discussions ont notamment concerné le secteur de l'élevage, les

opportunités d'investissement dans l'agriculture, la pêche, l'énergie et le tourisme, ainsi que le partage d'expériences en matière de cyber sécurité. Les deux parties ont exprimé leur volonté de travailler étroitement afin d'aboutir à des résultats concrets et durables ».

Actuellement en résidence à Nairobi, Maros Mitrik va jouer les relais entre Moroni et Bratislava. Un peu plus tard dans la journée, le chef de l'Etat a reçu, George Psiachas, nouveau représentant de la Grèce en Union des Comores. « Dans la même journée, Son Excellence le Président Azali Assoumani a également reçu Monsieur George Psiachas,

Ambassadeur de la République hellénique (Grèce). Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, avec un accent particulier sur le secteur maritime, domaine dans lequel la Grèce dispose d'une expertise reconnue ». La partie comorienne espère profiter de l'expertise Grecque en matière de tourisme dont il est un pionnier, « Les discussions ont également porté sur le tourisme, en vue de bénéficier de l'expérience grecque pour accompagner le développement de ce secteur stratégique aux Comores ».

Imtiyaz

COMORES FASHION WEEK :

La mode comme levier de structuration et d’avenir pour la jeunesse

Entrée dans sa phase active le dimanche 1er février à Moroni, la 3^e édition de la Comores Fashion Week confirme son ambition : dépasser le cadre du simple défilé pour s'imposer comme un véritable outil de structuration de la filière textile comorienne. Lancé officiellement la veille, l'événement s'est déroulé sur deux jours d'expositions, d'échanges et de rencontres professionnelles, réunissant stylistes, créateurs et artisans locaux autour d'un objectif commun : celui de donner une place durable à la mode comorienne.

Devenue un rendez-vous désormais incontournable de l'agenda culturel national, la Comores Fashion Week offre une vitrine stratégique aux jeunes talents, leur permettant de présenter leurs nouvelles collections tout en bénéficiant d'un accompagnement, de conseils et surtout d'une visibilité essentielle à leur émergence. Une

dynamique qui participe à la valorisation de la créativité locale et ouvre de nouvelles perspectives professionnelles pour la jeunesse. Cette troisième édition met un accent particulier sur un enjeu majeur : la structuration de la filière textile, encore en construction mais porteuse de fortes opportunités économiques et culturelles. « Notre ambition est de créer un cadre professionnel capable d'accompagner les jeunes talents, de renforcer les compétences et de favoriser l'émergence d'une véritable industrie textile aux Comores », a expliqué Hadhur Ali Djarna, organisatrice de l'événement. Pour elle, la Comores Fashion Week n'est plus un simple rendez-vous artistique, mais un espace de transmission, de professionnalisation et de mise en réseau. Au-delà des créateurs, le public a également répondu présent, saluant l'évolution et la maturité de l'événement. « On sent que ce n'est plus seulement de la mode pour la

mode. Il y a une vision, une volonté de construire quelque chose de durable pour les jeunes », confie Amina Soultouine, visiteuse, venue découvrir les expositions. Même constat pour Salim Ahamada, passionné de création textile : « Voir autant de talents réunis en seulement deux jours montre le potentiel énorme que nous avons. Il faut maintenant les accompagner sur le long terme. » Entre expositions, échanges professionnels et rencontres inspirantes, cette 3^e édition, concentrée sur 48 heures, aura surtout permis de rappeler que la mode peut être un levier de développement culturel et économique. En s'affirmant comme un espace de formation, de valorisation et de structuration, la Comores Fashion Week renforce sa place dans le paysage culturel national et confirme son rôle clé dans la professionnalisation du secteur de la mode aux Comores.

Mohamed Ali Nasra



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL

France

Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :
A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.
Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement7 non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :
Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat :

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Foot :

Dissolution du staff technique des Cœlacanthes

C'est une suite logique de la dernière campagne de la Coupe d'Afrique des Nations. Le Comité Exécutif de la Fédération de Football des Comores a décidé de dissoudre le staff technique de l'équipe nationale des Comores, les Cœlacanthes. Éliminés dès le premier tour lors de la CAN au Maroc, les Cœlacanthes n'ont pu rééditer l'exploit de 2021 lors de la première Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun, dont ils ont été éliminés en huitième de finale par le pays hôte, dans un scénario resté légendaire, avec comme gardien un joueur de champ. Le sort du sélectionneur national, Stefano Cusin reste en suspens et dépend des négociations en cours.

S'agissant du sélectionneur national, la FFC précise que son contrat arrive à terme le 1er mars 2026. Des discussions sont actuellement en cours en vue d'un éventuel renouvellement de la collaboration, dans le respect des

orientations arrêtées par le Comité Exécutif, tandis que le sort du staff est d'ores et déjà acté. « Le Comité Exécutif a décidé de mettre fin aux travaux du staff technique de l'équipe nationale A, dans le cadre d'une réorganisation visant à renforcer l'efficacité et la performance de la sélection nationale pour les échéances futures ».

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la FFC près d'un mois après l'élimination de l'équipe nationale. Une décision somme toute compréhensible, eu égard des objectifs fixé, de passer au moins la phase de groupe. Reconnaisant tout de même le travail énorme abattu par le staff, le ComEx a tenu à lui rendre hommage. « La Fédération de Football des Comores tient à remercier l'ensemble des membres du staff technique pour le travail accompli, l'engagement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de leur mission au service de l'équipe nationale », renchérit le communiqué de presse



Siège Fédération de football.

de la FFC.

Cette décision du Comité Exécutif sonnerait-elle la fin d'une époque ? Ce qui est sûr, et selon des sources bien informées et que le ComEx veut une nouvelle orientation pour l'équipe nationale et une vision qui doit aboutir à une qualifi-

cation pour la Coupe du monde en 2030, ce qui sera une première pour notre pays. En attendant des discussions sont déjà engagées avec le sélectionneur national pour son éventuel renouvellement du contrat. Des discussions que le Fédération communiquera l'issue finale en

temps voulu. « La Fédération communiquera ultérieurement sur les décisions définitives relatives à l'encadrement technique de l'équipe nationale ».

Imtiyaz

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

**MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGE-SI/AOI/EQUIP-01

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;

- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National
du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI
HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des
Finances, du Budget et du Secteur Bancaire,
Unité de Gestion du Projet, sise, Place de
l'indépendance, Moroni - Union des
Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ;
mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes—heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

 **Expérience spécifique :** Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :	
---	--

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements :

Chiffre d'affaires annuel moyen :
Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement
-----***-----
MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurisés.
 - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
 - Une solution de gestion des réclamations.
 - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
 - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
- Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
- Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget

et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.